

# XVIII<sup>e</sup> colloque national de démographie

## Unions/Désunions/Non union

Dijon, 21-24 mai 2019

Appel à communication

Le XVIII<sup>e</sup> colloque national de démographie, organisé par la Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (Cudep), se déroulera à Dijon du 21 au 24 mai 2019. Il aura pour thème « **Unions/Désunions/Non union** » et vise à réunir des démographes et chercheurs d'autres disciplines travaillant sur ces questions.

La mise en union et les ruptures d'unions se sont largement transformées depuis les années 1970 dans les pays développés et leur analyse ne se limite plus aujourd'hui à celle de la nuptialité et du divorce. L'enjeu du colloque est de faire le point sur ces évolutions majeures notamment à travers les enjeux de définitions, de sources et de méthodes propres à l'étude des unions et ruptures d'union mais aussi avec la dynamique des unions et leurs différentes formes de légitimation.

On interrogera aussi la place et les effets dans la vie des individus de l'union et les formes qu'elle peut prendre sous l'angle des relations entre l'union, la mobilité et les migrations des individus et des couples, tout comme la relation entre les différentes situations d'union et les conditions de vie (sociales, économiques, professionnelles, sanitaires...) des individus, des enfants et des familles.

Ces thèmes sont présentés plus amplement parmi quatre séances décrites ci-dessous et, dans chacune d'elles, l'absence d'union, temporaire ou durable, sera abordée. De même, la dimension historique et les comparaisons géographiques et internationales auront toute leur place dans ce colloque.

### Séance 1 – Définition, sources et méthodes

Organisée par Arnaud Régnier-Loilier, Ined, [arnaud.regnier-loilier@ined.fr](mailto:arnaud.regnier-loilier@ined.fr)

Étudier les unions, désunions et situations hors couple s'est complexifié ces dernières décennies. Lorsque la conjugalité est structurée par le mariage, les enregistrements de type état-civil ou registres (mariages, décès et divorces), couplés aux recensements, suffisent bien souvent à mesurer l'évolution de la conjugalité dans le temps et dans l'espace en lien avec les caractéristiques des personnes. Mais qu'en est-il lorsque se substituent à des situations de droit, des situations de fait ? Comment capter ces situations, transitoires ou durables, de plus en plus fréquentes et qui échappent à tout enregistrement ? À la faveur des dynamiques migratoires, de la moindre linéarité des trajectoires individuelles et de la diversification des formes d'union, l'approche par la co-résidence s'avère aujourd'hui trop étriquée pour rendre pleinement compte des « unions, désunions et non-union ».

Ce contexte invite ainsi les démographes à repenser les frontières du couple, à explorer d'autres sources de données et à élargir leur palette d'outils d'analyse pour rendre compte de la diversité des situations de fait et des désunions. Ce sont autant de questions auxquelles s'attacheront à répondre les communications de cette séance. Elles pourront aussi être l'occasion de présenter et évaluer les potentiels et limites des données disponibles, dans une acception large incluant des sources encore peu exploitées (fichiers administratifs, données massives...). Les propositions relatant des expériences de collecte et d'analyse pour étudier les rencontres, la diversification des formes d'union et des trajectoires spécifiques seront les bienvenues ; nous pensons par exemple à la place du Pacs dans le parcours conjugal voire matrimonial, au dénombrement des couples de même sexe, aux mariages religieux ou coutumiers, aux relations non co-résidentes ou encore à la polygamie. Les présentations discutant la comparabilité dans le temps ou dans

l'espace de la mesure des unions, séparations et situations hors couple trouveront toute leur place dans cette séance.

## **Séance 2 – Dynamique des unions et leurs différentes formes**

Organisée par Isabelle Robert-Bobée, Insee, [isabelle.robert-bobee@insee.fr](mailto:isabelle.robert-bobee@insee.fr)

Cette séance est consacrée aux analyses et résultats (aussi bien quantitatifs que qualitatifs) portant sur la diversité des formes conjugales ainsi que sur les parcours conjugaux et familiaux. Les questions de fécondité sont intégrées à cette séance. La séance vise ainsi à dresser un panorama de la situation actuelle et des dynamiques en œuvre, notamment sous l'angle des différentiels sociaux.

La diversité des formes conjugales, et leur diversification, pourra être abordée en analysant un type d'union en particulier ou en comparant différents types d'union entre eux. On attend des analyses portant notamment sur l'union libre, le mariage, le Pacs, la cohabitation/non cohabitation des conjoints, les couples de même sexe, les caractéristiques sociodémographiques des deux conjoints, le choix du conjoint et les lieux de rencontre des conjoints.

Les parcours conjugaux et familiaux s'intéressent notamment aux questions portant sur la formation de la première union, les ruptures d'unions, les remises en couple, l'arrivée des enfants, les changements ou stabilité des situations au cours de la vie, des situations particulières à certains âges (par exemple aux jeunes âges, aux âges où l'activité professionnelle est fréquente, aux âges proches de la retraite ou aux âges élevés) ou des analyses des parcours de vie. Éclairer les transitions entre situations familiales, par exemple le passage de la vie en couple avec enfants à la vie en famille monoparentale ou famille recomposée, ou de famille monoparentale à famille recomposée, font aussi partie de la thématique des trajectoires abordées dans la séance.

Des comparaisons sont les bienvenues, entre formes d'unions, entre milieux sociaux, entre la France et d'autres pays (européens ou non) ou selon le lieu de résidence ou d'origine, entre régions ou localisation en France, ou encore dans le temps ou entre générations.

On pourra, par exemple, aborder les questions suivantes : y-a-t-il des facteurs sociodémographiques ou des périodes de la vie, plus favorables à la mise en couple ou remise en couple, ou des risques de ruptures plus marqués pour certaines sous-populations ? Ces facteurs ont-ils évolué dans le temps ou au fil des générations ? Les unions formées de deux conjoints qui se « ressemblent » sont-elles plus stables que les autres ? Les ruptures d'union sont-elles associées à une moindre descendance ? Comment se légalisent les unions aujourd'hui, quel usage du Pacs dans le parcours conjugal, comme moyen de légalisation d'une union en tant que telle ou comme préalable à un mariage ensuite ? Quelle est la place des unions non cohabitantes dans le parcours conjugal, entre mode d'entrée en union ou situation pérenne de vie en couple ?

Les analyses peuvent porter sur les individus, les couples ou les enfants (avec qui ils vivent au cours de leur vie, combien sont concernés par la séparation d'un parent...).

## **Séance 3 – Union, mobilité et migrations**

Organisée par Céline Clément, Université Paris Nanterre, [ceclemen@parisnanterre.fr](mailto:ceclemen@parisnanterre.fr)

Cette séance se propose de croiser couple et migrations dans une acception large du terme, celui-ci recouvrant une pluralité des mobilités : temporaires ou de longues durées, sur de courtes ou de longues distances, tout en se référant aussi bien aux acteurs de ces migrations que de leurs descendants. Elle sera l'occasion d'interroger l'articulation, les interactions entre conjugalité et migrations et leurs effets réciproques. En effet, dans un contexte marqué par l'intensification des migrations internationales, de leur féminisation, on peut poser la question des interconnexions des projets migratoires et conjugaux. Comment la migration vient-elle initier le couple et/ou le reconfigurer ? Quel est le profil de ces migrant(e)s ? Quels sont leurs parcours migratoires et conjugaux – rencontre, choix du conjoint, formes d'union, place du mariage ? Comment s'articulent-ils aux projets professionnels, voire de mobilité sociale ? Souvent perçues

comme « passives » dans les migrations du fait de l'augmentation du nombre d'entrées de migrants à titre familial, les femmes migrent de plus en plus de façon autonome. Quels sont les effets de ces expériences migratoires sur leur couple ?

Ces mouvements migratoires ont par ailleurs donné lieu à la formation d'un nouveau modèle familial, celui des familles transnationales, caractérisées par la dispersion des membres d'une même famille dans plusieurs espaces et par la continuité des liens. Certains hommes et certaines femmes initient alors des manières de faire « couple à distance » avec pour effet de reconfigurer les rapports de genre et de génération. Qui sont ces couples ? Qu'en est-il de celui qui part ? De celui qui reste ? Quelles sont les stratégies migratoires qui les sous-tendent ? Comment les membres de ce couple conjuguent-ils vie conjugale et familiale et comment l'articulent-ils à leur vie professionnelle ?

Ces situations de « couple à distance » ne sont cependant pas spécifiques aux familles transnationales. Des mobilités géographiques professionnelles, qui n'impliquent pas le franchissement de frontières, conduisent aussi à des situations « d'intermittents du foyer ». Quels couples sont concernés par ces configurations ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Quelles formes de mobilité y retrouve-t-on ? Qui est mobile au sein du couple ?

Enfin, ces unions à distance entraînent une séparation physique pouvant parfois mener à une rupture. Cette séance sera l'occasion de questionner le lien entre rupture et mobilité et son sens : la façon dont la mobilité peut provoquer une séparation mais aussi comment la rupture peut mener à des mobilités des (ex)conjoints, mobilité résidentielle souvent fonction des enfants.

Les communications développant l'articulation mobilités/union et tenant compte du genre seront les bienvenues.

#### **Séance 4 – Situations d'union et conditions de vie**

Organisée par Didier Breton, Université de Strasbourg, [dbreton@unistra.fr](mailto:dbreton@unistra.fr)

Les situations et trajectoires d'unions des personnes sont souvent corrélées aux conditions sociales, professionnelles et économiques des individus. De nombreuses recherches en ont fait la preuve, par exemple en montrant les avantages ou désavantages à vivre en couple ou pas (bien-être économique et types de familles – famille monoparentale ou couple avec enfants –, incapacité aux âges avancés et situation de couple, insertion professionnelle des jeunes adultes...). Ces corrélations peuvent ou non être interprétées comme des relations causales, ce sera l'un des enjeux de cette séance. Par exemple, une situation de couple non cohabitant peut être la cause de difficultés économiques ou sociales ou au contraire être la conséquence d'un parcours professionnel ou migratoire de l'un des conjoints. De même la cohabitation de deux personnes ne vivant plus en couple peut être une cause de conflit ou la conséquence d'une précarité.

L'approche pourra être statique (croisement de deux situations à un moment donné) ou dynamique (études des relations entre des changements d'états).

En plus de la situation des seuls conjoints composant le couple, les communications pourront s'intéresser aux effets indirects sur la famille élargie ou d'autres membres de l'entourage. Ainsi, une rupture d'union ou une mise en couple modifie le quotidien des enfants éventuels de l'un ou des deux conjoints ; de même, vieillir sans vivre en couple a des effets économiques et sociaux sur les aidants potentiels.

À une échelle plus macro, cette séance abordera aussi la question juridique en relation avec les situations de couple, une fois encore comme une cause ou une conséquence des formes d'union des individus. On pense ici aux effets de telle ou telle forme légale d'union sur les conditions de vie des personnes concernées.

## Calendrier

- 15 octobre 2018 Date limite d'envoi des propositions de communication.  
Les propositions comprendront : le titre, les auteurs, leur affiliation, le texte sous forme de résumé en 1 page maximum. Les propositions sont à adresser par e-mail à l'organisateur de la séance retenue et au secrétariat de la Cudep (cudep@ined.fr).
- 30 novembre 2018 Notification des organisateurs de séance aux auteurs de communication.  
Les organisateurs de séance pourront proposer des modifications ou réorientations aux auteurs retenus pour leur communication.
- 28 février 2019 Date limite d'inscription au colloque.  
Le montant des frais d'inscription est de 100 euros, limité à 40 euros pour les doctorants et personnes sans attache institutionnelle. Au-delà de cette date, les frais d'inscription s'élèvent à 150 et 60 euros respectivement. Les inscriptions pourront se faire sur place lors du colloque. Les frais d'inscription incluent les pauses, déjeuners ainsi qu'un dîner de gala.
- 15 avril 2019 Date limite d'envoi des textes définitifs.  
Des recommandations seront adressées aux auteurs pour la reproduction des textes définitifs des communications.
- 21-24 mai 2019 Dates du colloque.  
Il se déroulera à Dijon, à l'université de Bourgogne, Maison des Sciences de l'Homme.

## Comité scientifique

Nicolas Belliot	Université de Bordeaux
Didier Breton	Université de Strasbourg
Céline Clément	Université Paris Nanterre
Arnaud Régnier-Loilier	Ined
Isabelle Robert-Bobée	Insee

## Comité d'organisation

Maryse Gaimard	Université de Bourgogne maryse.gaimard@u-bourgogne.fr
Matthieu Gateau	Université de Bourgogne matthieu.gateau@u-bourgogne.fr
Virginie Dejoux	Université de Bourgogne virginie.dejoux@u-bourgogne.fr
Gil Bellis	Ined / Secrétaire général de la Cudep cudep@ined.fr